

Master

Santé Publique et risques sanitaires liés à l'environnement général (SPREG)

+ Formation initiale

**université
PARIS-SACLAY**

GRADUATE SCHOOL
Santé publique

Conditions d'admission

- + Avoir validé un M1 ou équivalent et disposer de sérieuses compétences en : Santé humaine et santé publique, Statistiques et épidémiologie, Écologie générale, Développement durable, Toxicologie et écotoxicologie, Microbiologie générale, Chimie analytique générale, Politique et économie de la santé, Notions de chimie générale organique et minérale.
- + Ouvert aux formations de santé, biologie-santé, ingénieurs y compris en formation continue.

Modalités de candidatures

Vous devez impérativement déposer votre candidature sur le site internet de l'Université Paris-Saclay :

www.universite-paris-saclay.fr/formation/master

- + choisir le M2 « Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement général » pour candidater en ligne

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :

1ÈRE CAMPAGNE : DU 3 AVRIL 2023 AU 16 AVRIL 2023 (inclus)

2ÈME CAMPAGNE : DU 15 MAI 2023 AU 28 MAI 2023 (inclus)

Informations :

+ Le master est co-organisé et co-dirigé avec l'Université Paris Descartes et l'École des Hautes Études en Santé Publique.

Objectifs scientifiques

- + Comprendre les principes et les fondements des interventions en Santé-Environnement,
- + Se préparer aux différents domaines de la recherche liée au thème Santé-Environnement,
- + Disposer des bases disciplinaires en physico-chimie, biologie, toxicologie et épidémiologie nécessaires,
- + Savoir appliquer les méthodes et outils relatifs à l'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement, dans le cadre d'une approche multidisciplinaire,
- + Être initié à la gestion des risques sanitaires liés à l'environnement.

Objectifs professionnels

- + Le master forme des experts de l'évaluation des risques sanitaires en relation avec les dangers de l'environnement (mesure des dangers, des effets, de l'exposition des populations...) qui exerceront dans les secteurs de la recherche, de la quantification des risques et de leurs gestions.
- + Les débouchés concernent la recherche en Santé-Environnement (analyse, toxicologie, microbiologie..) et l'évaluation des risques sanitaires liés à l'environnement et l'aide à la gestion notamment : les laboratoires de recherche du domaine santé-environnement, Ministère de la santé (DGS), les agences sanitaires (ANSES, Agences régionales de santé), les bureaux d'études industriels (sites et sols pollués, pollution de l'air, volet sanitaire des études d'impact...), les industries (environnement, agro-alimentaire, pharmacie, chimie...), les organismes internationaux (OMS, ONG...), les collectivités locales ou territoriales ...

Construction des parcours & organisation de la formation

Le programme, composé d'un tronc commun et d'un choix selon le parcours recherche ou professionnel, est basé sur :

- + Des apports théoriques en tronc commun portant sur des enseignements généraux et disciplinaires du champ Santé-Environnement et sur les outils et méthodes de la recherche et de l'évaluation et de la gestion des risques,
- + Des applications aux pratiques professionnelles en module de spécialisation : évaluation et gestion du risque chimique d'origine environnementale, évaluation et gestion du risque biologique d'origine environnementale,
- + Une immersion en situation professionnelle avec un stage de 6 mois donnant lieu à la production d'un mémoire,
- + Les enseignements s'appuieront sur des cours et conférences, des études de cas, des mises en situation, des travaux de groupe ou individuels, des visites d'installations et le stage,
- + Les analyses bibliographiques concernent essentiellement des textes en anglais.

L'étudiant se spécialise en validant 10 UEs de 3 ECTS : 5 obligatoires (épidémiologie, toxicologie, microbiologie environnementales, expologie, évaluation des risques), 5 à choix, plutôt méthodologiques en itinéraire «recherche» (épidémiologie environnementale, professionnelle, infectieuse, analyses spatiales, risques professionnels et vigilances), plutôt professionnalisantes en itinéraire « professionnel » (vigilance et sécurité sanitaire, gestion des risques, environnements industriel, urbain, intérieur, substances chimiques) et effectue un stage (30 ECTS).

Et après ? Poursuite d'étude et insertion professionnelle

- + Le taux de poursuite en doctorat avoisine 50% des étudiants de l'option « recherche ». Le taux d'insertion professionnelle varie de 80 à 90%, voire 100% selon les promotions.
- + Les étudiants ont trouvé un emploi, pour près d'1/3 d'entre eux suite à un stage, pour 1/4 par leurs relations professionnelles (enseignants et anciens étudiants – regroupés au sein de l'Association Asperisk des diplômés du master « Santé publique et risques sanitaires liés à l'environnement généralisé »), pour plus d'1/5 par candidature spontanée, les autres, par leurs relations personnelles, les réseaux sociaux.

Partenaires socio-économiques

- + Le master est soutenu par des partenaires des domaines publics ou privés notamment par des participations sous forme de cours et de conférences, de visites de sites industriels, des stages. Il s'agit de grands organismes nationaux (Ministères, agence de sécurité nucléaire, instituts et agence sanitaires) et de groupes privés (Veolia environnement, Suez-environnement, EDF, Bureaux d'études, Areva...).

Modalité d'évaluation

- + Le contrôle des connaissances repose, selon les matières, sur un examen écrit terminal ou un contrôle continu.

Informations pratiques

Responsable pédagogique
Lucie OZIOL - lucie.oziol@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat
Marjolaine FLAUNET - marjolaine.flaUNET@universite-paris-saclay.fr
01 80 00 60 36

Lieux d'enseignement
Les enseignements se déroulent principalement en région parisienne et 3 semaines à l'École des Hautes Études en Santé Publique à Rennes.

DÉBUT DE LA FORMATION : septembre 2023

DURÉE DE LA FORMATION : 1 an

TAUX DE RÉUSSITE : 100%

	Étudiants de l'UE	Étudiants hors UE***	Apprentissage
Frais d'inscription universitaire	243 €	243 €	0 €
CVEC *	95 €	95 €	95 €
Total **	338 €	338 €	95 €

Nb : formation continue : tarif sur devis

*Contribution Vie Étudiante et de Campus

** Total pour 1 année. Les étudiants en alternance sont acquittés des frais d'inscription universitaire mais doivent en revanche payer la CVEC.

*** Dans la continuité de la résolution votée à son Conseil d'Administration (CA) du 15 décembre 2020, l'Université Paris-Saclay entend développer une forte politique d'attractivité pour les étudiants nationaux, européens et extracommunautaires. Ainsi, pour l'année 2022-2023, les candidats admis concernés par le décret et l'arrêté relatifs aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur devront s'acquitter du même montant des droits d'inscription que les étudiants nationaux sans que ceux-ci aient à en faire explicitement la demande. Cette exonération partielle s'appliquera à toute la durée du cycle d'études, y compris en cas de redoublement.